Journée de la femme : grossesse, tabac et risque de diabète

Selon le Ministère de la Santé :*" 17,8% des femmes enceintes fument toujours au troisième trimestre de leur grossesse. Il s'agit du taux le plus élevé d'Europe, en dépit des effets sanitaires sur la grossesse et la santé de l'enfant (risque accru de complications, de retard de croissance intra-utérin, de malformations congénitales, de mort subite et d'asthme)."*

Des dispositions ont été prises par Marisol Touraine, la Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, concernant l'apposition d'un pictogramme sur les produits de tabac : pour *" imposer sur les produits du tabac un pictogramme préconisant la non-consommation de tabac pour les femmes enceintes de ne pas fumer pendant la grossesse, à l'instar de ce qui existe depuis octobre 2007 sur les boissons alcooliques [...] Ce pictogramme « femmes enceintes » apparaîtra systématiquement sur tous les paquets de cigarettes dans un délai de six mois, , pour sensibiliser les femmes aux dangers du tabac pendant leur grossesse."*

Source
Direction générale de la santé
Sous-direction Santé des populations et prévention des maladies chroniques
Bureau Addictions et autres déterminants comportementaux de santé

En savoir plus :
Consultez l' « Arrêté du 24 février 2015 modifiant l'arrêté du 15 avril 2010 relatif aux modalités d'inscription des avertissements de caractère sanitaire sur les unités de conditionnement des produits du tabac et insérant un pictogramme destiné aux femmes enceintes » sur le site Legifrance.gouv.fr

A lire aussi :

Notre actualité recherche « Fumer pendant la grossesse augmente le risque de diabète chez la fille »

Retrouvez notre rubrique :

Le diabète au féminin